

ApecsM : Association des Parents d'Élèves du Collège Stanislas de Montréal

Chers parents,

La prochaine Assemblée Générale de l'**ApecsM** aura lieu le **mardi 17 Septembre 2013** à la Chapelle du collège Stanislas à 18h

Une convocation précisant l'ordre du jour vous sera remise par l'intermédiaire de votre enfant début septembre et diffusée sur le site www.infostan.com.

L'**ApecsM** a pour mission de représenter officiellement les parents d'élèves auprès de la Direction, d'apporter un appui moral et/ou financier à des initiatives et projets d'élèves ou de professeurs et de favoriser la communication et la coopération entre la Direction et les parents d'élèves.

Pour nous rejoindre parmi les bénévoles du bureau de l'Association, participer à des activités menées par l'ApecsM, ou aussi pour vous porter candidat aux fonctions de parents correspondants ou délégués, nous vous invitons à remplir en ligne les formulaires de candidatures sur le site www.infostan.ca.

Vous pourrez les remplir en ligne à la rentrée, uniquement quand vous connaîtrez la classe de votre enfant.

Qu'est-ce qu'un parent correspondant?

Il est le parrain d'une classe du Primaire et se charge de faire circuler les informations entre le professeur et les parents, par exemple pour les convier à une levée de fonds concernant un projet d'activité de la classe, recruter des accompagnateurs à une sortie... Il transmet aussi à l'**ApecsM** les questions collectives des parents auxquelles nous répondons immédiatement ou après être intervenu auprès de la Direction du Collège.

Qu'est-ce qu'un parent délégué?

Au Secondaire et Collégial (équivalent collège et lycée en France), soit de la 6^e à la 1^e, **le Collège doit disposer de 2 parents délégués par classe** (et éventuellement 2 suppléants). Ces parents assistent aux 3 conseils de classe trimestriels ou au 2 semestriels en classe de 1^e. Il n'y a pas de parent délégué en Terminale.

Le parent délégué est en charge du compte-rendu du conseil de classe qui sera transmis avec le bulletin. Tout au long de l'année, il transmet les questions des parents à l'**ApecsM** qui communique avec la Direction pour y répondre et informe le parent délégué. Avant chaque conseil de classe, le parent délégué envoie un questionnaire préparatoire et procède à son dépouillement pour en tirer une synthèse qu'il partage en début de conseil. Le parent délégué fait figurer dans le compte-rendu les réponses obtenues pendant le conseil.

Nous vous souhaitons en très bon été et vous attendons nombreux à la rentrée!

Bureau de l'ApecsM